

AVANT-PROPOS

La brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne.**

La présente édition concerne l'année universitaire 2014 / 2015 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD Paris, en tant que représentant en France des établissements d'enseignement supérieur allemands, est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne. À cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur le système d'enseignement supérieur allemand dans nos pages web, sous : <http://paris.daad.de>.

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les universités d'une part et les Fachhochschulen d'autre part ?
- Quelle est la procédure d'inscription, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'études peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Dans nos pages web, des liens directs vous mettent en relation avec les pages d'accueil des établissements d'enseignement supérieur, des organisations universitaires et des centres de recherche allemands.

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au Service d'information et de documentation de notre bureau (voir p. 4) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

I. PROGRAMMES DU DAAD	5
Conditions générales.....	5
Procédures de candidature.....	6-7
Connaissances linguistiques.....	8-9
1. Bourses pour un cours de langue en Allemagne	10
• Cours de langue intensif dans un institut	10-11
• Cours de langue en université	10-11
2. Bourses pour étudiants non diplômés	12
• Formation d'experts franco-allemands (PEA)	12
3. Bourses pour étudiants diplômés	13
• Bourses d'études de longue durée	13
• Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes.....	14
• Formation à l'enseignement bilingue pour professeurs d'histoire et géographie	15
4. Bourses pour doctorants et post-doctorants	16
• Bourses de recherche de longue durée	16
• Bourses de recherche de courte durée.....	17
• Programme post-doctoral DAAD / Roche Diagnostics.....	18
• Bourses de recherche DLR / DAAD.....	19
• Bourses de recherche Leibniz / DAAD.....	20
• Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD.....	21
5. Bourses pour enseignants-chercheurs	22
• Missions de recherche	22
• Soutien de colloques en sciences humaines et sociales	23
6. Bourses pour groupes d'étudiants	24
• Voyages d'études pour groupes d'étudiants.....	24
• Stages d'études pour groupes d'étudiants.....	25
II. PROGRAMMES BILATÉRAUX	26
• Procope	26
• Programme franco-allemand d'échange d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin	27
• Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).....	28-29
• Université Franco-Allemande (UFA)	30-31
• FranceMobil : lecteurs francophones en déplacement dans les écoles	32

III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE	33
• Programme Erasmus +	33
• Programme-cadre pour la recherche et l'innovation(2013-2020)	34
IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT	35
• Alexander von Humboldt-Stiftung	35
• Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG).....	36
• Max-Planck-Gesellschaft (MPG).....	37
• Deutsch-Französisches Institut Ludwigsburg (dfi)	38
• Centre Marc Bloch.....	39
• Institut français d'histoire en Allemagne	40
• Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.....	41
• Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA)	42
• Centres d'enseignement et de recherche sur la France (Frankreichzentren).....	43
V. AUTRES	44
• AIESEC, stages commerciaux.....	44
• IAESTE, stages ingénieurs et scientifiques	45
• Postes de lecteur de français dans une université allemande.....	46
• Postes d'assistant de français dans un collège / lycée allemand	47
• Studienkolleg Berlin.....	48-49
(programme de cours à Berlin de la Studienstiftung des deutschen Volkes)	
• Études de longue durée, master et thèse	50
VI. ADRESSES UTILES	51

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'« agence nationale allemande » pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du Programme Erasmus +.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Son siège central est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Berlin, Djakarta, Hanoi, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New Delhi, New York, Paris, Pékin, Rio de Janeiro, Tokyo et Varsovie.

Le Bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente les universités et les Fachhochschulen allemandes en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées. D'autre part, il encadre des lecteurs de langue allemande actuellement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que d'anciens boursiers français du DAAD.

Pour répondre à toutes vos questions concernant la structure et l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation

8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 17 02 38
Mél : info-paris@daad.de

HEURES D'OUVERTURE:

– du lundi au jeudi de 10 h à 13 h
et de 14 h à 17 h ;
– le vendredi de 10 h à 13 h.

Le Service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences. De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale, etc.).

Notre Service d'information peut vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.

Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient domiciliés en France de façon permanente depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature. Autrement, ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine. En outre, il n'est pas autorisé de postuler parallèlement à un même programme dans plusieurs pays.

Les bourses pour étudiants diplômés et les bourses de recherche d'une durée supérieure à 6 mois sont destinées aux candidats dont le dernier diplôme donnant accès au programme, est obtenu en France au plus tard au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

Les candidats de nationalité allemande, résidant en France de manière permanente depuis 6 ans au minimum, peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français.

Les candidats résidant, au moment où ils déposent leur demande de bourse, depuis plus de 15 mois en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses et de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les seuls critères d'excellence universitaire et scientifique. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler ultérieurement sa candidature. Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter les délais de dépôt des dossiers indiqués pour chaque programme.

Les dossiers de candidature sont complétés en ligne et les notices d'information ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis notre site Internet :

<http://paris.daad.de/bourses>

Le retour des dossiers imprimés, datés, signés et accompagnés des pièces à joindre doit se faire impérativement par voie postale dans le respect de la date limite indiquée, le cachet de la poste faisant foi. L'envoi en courrier recommandé avec avis de réception est laissé à l'appréciation des candidats.

NB :

Pour les programmes suivants :

Bourses de recherche de longue durée (p. 16)

Bourses de recherche de courte durée (p. 17)

la candidature doit impérativement se faire via le portail de candidature du DAAD :

<http://www.funding-guide.de> (disponible uniquement en allemand et en anglais)

Un guide d'aide à la candidature en français est accessible depuis le site du DAAD à Paris (<http://paris.daad.de/bourses>).

La liste ci-dessous vous aidera à trouver plus facilement la correspondance en allemand ou en anglais du programme auquel vous souhaitez postuler :

Bourses de recherche de longue et courte durée

(p. 16 - p. 17)

Forschungstipendien für ausländische Doktoranden und Nachwuchswissenschaftler

Research Grants for Doctoral Candidates and Young Academics and Scientists

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

(p. 10 - p. 11)

Intensivsprachkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte

Intensive Language Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates

Bourses pour un cours de langue en université

(p. 10 - p. 11)

Hochschulsummerkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte

University Summer Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates

Bourses d'études de longue durée

(p. 13)

Stipendientipendien für Graduierte aller wissenschaftlichen Fächer

Study Scholarships for Graduates of All Disciplines

Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes

(p. 14)

Stipendien für Künstler und Architekten : Stipendientipendien

Scholarships for Artists and Architects : Study Scholarships

Programme post-doctoral DAAD / Roche Diagnostics

(p.18)

DAAD / Roche Diagnostics Postdoktoranden Programm

DAAD / Roche Diagnostics Postdoctoral Programme

Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD

(p.21)

Wiedereinladungen für ehemalige Stipendiaten

Re-invitation Programme for Former Scholarships Holders

Missions de recherche

(p. 22)

Forschungsaufenthalte für Hochschullehrer und Wissenschaftler

Research Stays for Academics and Scientists

Voyages et stages d'études pour groupes d'étudiants

(p. 24-p.25)

Studienreisen und -praktika für Gruppen von ausländischen Studierenden in Deutschland

Study Visits / Study Seminars and Practicals in Germany by Groups of Foreign Students

En règle générale, tous les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue onDaF attestant de leur niveau et le joindre à leur dossier de candidature.

Le test peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Les adresses électroniques des lecteurs peuvent être consultées à la rubrique « Langue » sur le site Internet du DAAD : <http://paris.daad.de>

Les candidats peuvent également s'adresser aux instituts Goethe en France et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre), le test est payant lorsqu'il est passé auprès du Goethe-Institut (environ 10 euros).

Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse souhaité, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

1. Les bourses d'études

Le TestDaF Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut, au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onDaF. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

2. Les bourses de recherche de courte et de longue durée

Les candidats doivent passer le test de langue onDaF. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont désormais la possibilité de suivre gratuitement un cours d'allemand en ligne.

« DUO - Deutsch-Uni Online ». Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse que le DAAD-Bonn leur fait parvenir.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site

www.deutsch-uni.com/daad

Adresses du Goethe-Institut en France

BORDEAUX

35, Cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 48 42 60
Mél : info@bordeaux.goethe.org
Internet : www.goethe.de/bordeaux

LILLE

98, rue des Stations
59000 Lille
Tél. : 03 20 57 02 44
Mél : info@lille.goethe.org
Internet : www.goethe.de/lille

LYON

18, rue François Dauphin
69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 08 88
Mél : info@lyon.goethe.org
Internet : www.goethe.de/lyon

NANCY

39, rue de la Ravinelle
54052 Nancy
Tél. : 03 83 35 44 36
Mél : info@nancy.goethe.org
Internet : www.goethe.de/nancy

PARIS

17, avenue d'Iéna
75116 Paris
Tél. : 01 44 43 92 30
Mél : info@paris.goethe.org
Internet : www.goethe.de/paris

TOULOUSE

4 bis, rue Clémence-Isaure
BP 11423
31014 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 61 23 08 34
Mél : info@toulouse.goethe.org
Internet : www.goethe.de/toulouse

STRASBOURG

Délégation du Goethe-Institut
Nancy à Strasbourg
M^{me} Erika Demenet
Université de Strasbourg,
« Le Pangloss »
22, rue Descartes
67084 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 68 85 63 21
Mél : info@strasbourg.goethe.org
Internet : www.goethe.de/strasbourg

Autres établissements habilités

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen
19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 29 12
Mél : cfaprovence@wanadoo.fr
Internet : www.cfaprovence.com

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre Franco-Allemand
en Bourgogne
29, rue Buffon, BP 32415
21024 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 68 07 00
Mél : info@maison-rhenanie-palatinat.org
Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 60 48 11
Mél : info@maison-de-heidelberg.org
Internet : www.maison-de-heidelberg.org

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

1, rue du Guesclin
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 39 43
Mél : ccfanantes@gmx.net
Internet : www.ccfa-nantes.org

CENTRE FRANCO-ALLEMAND (CEFA)

35, rue Saint Melaine
35000 Rennes
Tél. : 02 99 63 41 97
Mél : info@centre-franco-allemand.com
Internet : www.centre-franco-allemand.com

Afin de permettre aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur d'approfondir leurs connaissances en langue et civilisation allemandes, le DAAD offre le choix entre deux catégories de bourses pour suivre un cours de langue en Allemagne (voir ci-après). Une préférence est donnée aux candidats qui présentent un projet d'études ou de recherche bien défini en France et nécessitant une meilleure maîtrise de la langue. Les bourses ne sont donc pas accordées en vue d'un avenir professionnel immédiat.

Les étudiants et les diplômés, inscrits au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, ne peuvent pas poser leur candidature.

Une candidature parallèle à un cours d'allemand intensif et à un cours de langue en université est exclue. L'une ou l'autre bourse ne peut être accordée à un même candidat qu'une seule fois au cours de trois années consécutives.

En règle générale, l'organisateur du cours s'occupe de l'hébergement et de sa réservation.

Un test de langue allemande est requis pour ces deux catégories de bourses.

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne et Bourses pour un cours de langue en université : voir page suivante

CANDIDATURE EN LIGNE
<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Echanges Universitaires (M^{me} Eudine)

8, rue du Parc-Royal
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48

Mél : cours-de-langue@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
15 novembre 2013

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

Ces bourses sont accordées aux étudiants, aux diplômés de l'enseignement supérieur, aux doctorants ainsi qu'aux diplômés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur, de toutes disciplines (à l'exception de la germanistique, des langues étrangères appliquées, de l'allemand langue étrangère, de la traduction et de l'interprétariat) pour suivre un cours d'allemand intensif dans un des instituts de langue en Allemagne, figurant dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD s'efforce de répondre aux souhaits des boursiers en tenant compte des places disponibles. Ne s'agissant pas de cours de langue spécialisée, seules des connaissances de base en langue allemande sont requises (du niveau minimum A1 au niveau maximum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues).

DURÉE DE LA BOURSE

Deux mois consécutifs
entre juin et décembre 2014
sans prolongation.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau minimum d'études requis : Licence 2 (session de juin 2014), le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans

au moment du dépôt de la candidature,

- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

2300 euros pour deux mois consécutifs, versés directement à l'Institut de langue en Allemagne. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

Bourses pour un cours de langue en université

Ces bourses sont destinées aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur de toutes disciplines ayant déjà de bonnes connaissances en langue allemande (niveau minimum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) en vue de suivre l'un des cours de langue et de civilisation allemandes ainsi que des cours de langue spécialisée, organisés par les établissements d'enseignement supérieur allemands et les instituts de langue associés aux universités, mentionnés dans la liste fournie par le DAAD. Le DAAD procède ensuite à l'inscription du boursier auprès de l'université choisie en fonction des places disponibles.

DURÉE DE LA BOURSE

3 à 4 semaines (18 jours min.) durant les mois d'été (au plus tôt au mois de juin).

Aucune prolongation n'est possible.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau d'études requis : Licence 2, Licence 3 ou Master 1 (maximum) (session de juin 2014),

- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

Attribution forfaitaire de 850 euros pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

Financé par le ministère français des Affaires étrangères, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants :
Étudiants germanistes LCE et LEA (allemand / anglais) inscrits en 2014 / 2015 en 2^e année de Licence

- **Les étudiants de la filière LCE** suivront à l'université de Göttingen des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront dans le centre d'accueil à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2^e année de licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France.

DURÉE DE LA BOURSE

du 1^{er} septembre 2014
au 31 janvier 2015.

Aucune prolongation n'est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

325 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans une université,
- 1^{er} année complète de la Licence LCE allemand ou de la Licence LEA allemand / anglais (session de juin 2014),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires
(M^{me} Eudine)

8, rue du Parc-Royal
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48

Mél :
experts-franco-allemands@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 mai 2014

Ces bourses d'études ou de complément de formation offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue d'y obtenir le Master / Diplom ou de faire une spécialisation, sanctionnée ou non par un diplôme obtenu en Allemagne.

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD. L'entrée en vigueur de la bourse est cependant conditionnée par l'admission du candidat dans le cursus de l'établissement allemand d'accueil. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de ou des établissements dans lesquels ils veulent poursuivre leur formation.

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1^{er} octobre 2014, selon la filière choisie et le projet d'études. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.
Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
- le diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
- la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2014.

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires
(M^{me} Peggy Rolland, M^{me} Resch)

8, rue du Parc-Royal
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 34 / 35

Mél :
etudes-longue-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2014

BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DURÉE POUR ARTISTES ET ARCHITECTES

14

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, chorégraphie ou musique.

Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une Fachhochschule en Allemagne.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales, etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses d'études ou de recherche de longue durée de toutes disciplines (voir pages 13 et 16).

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1^{er} octobre 2014. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois. Le cas échéant, une allocation d'études et de voyage, couverture sociale.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- en règle générale, diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

- arts plastiques, design, cinéma, musique : bonnes connaissances en langue allemande,

- théâtre et mise en scène : excellentes connaissances en allemand,

- danse, chorégraphie : bonnes connaissances de base en allemand et/ou de bonnes connaissances en anglais.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M^{me} Peggy Rolland)
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 17 02 34
Mél : artistes@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1^{er} novembre 2013

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT BILINGUE POUR PROFESSEURS D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

15

Organisé dans le cadre d'une coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Éducation du Land de Hesse, et financé par le ministère des Affaires étrangères français, ce programme offre la possibilité aux professeurs d'histoire et géographie, qu'ils soient stagiaires ou enseignants en 1^{ère} ou en 2^{ème} année d'exercice, d'effectuer un mois de formation pratique et pédagogique en Allemagne. Ce programme vise à former ces jeunes professeurs du second degré à l'enseignement en langue allemande d'une partie du programme français de leur discipline, et ce, en particulier, dans les établissements d'enseignement secondaire qui proposent un enseignement bilingue (notamment les sections européennes d'allemand et les sections conduisant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'*Abitur*).

Les candidats retenus par une commission de sélection franco-allemande seront accueillis à l'université de Francfort-sur-le-Main. Durant cette période, leur remplacement sera assuré par les académies concernées.

À Francfort-sur-le-Main, les professeurs participant à ce programme effectuent un stage d'enseignement au sein d'un lycée et suivent en parallèle un programme de formation spécifique à l'université, orienté d'après leur discipline et complété par des cours de perfectionnement en allemand, sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

DURÉE DU STAGE

1 mois.
(du 1^{er} au 30 mars 2014)
Aucune prolongation n'est possible.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être admis au concours du CAPES ou à l'agrégation d'histoire et géographie 2013 ou avoir été titularisé comme professeur d'histoire et géographie en 2013 ou 2012.
Attention : ne seront éligibles à ce programme et présentés à la commission de sélection que les dossiers comportant l'accord formel du recteur ou de son représentant pour la présentation de cette candidature.

AIDE FINANCIÈRE

382 euros.

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

De bonnes connaissances de l'allemand, correspondant au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), sont exigées.

Tous les candidats doivent obligatoirement justifier de ce niveau en joignant à leur dossier le test onDaF (voir p. 8/9).

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M. Kilian Quenstedt)
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 17 02 38
Mél : prof-stagiaires@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 octobre 2013

Sous réserve de modifications, l'appel à candidatures n'ayant pas encore été publié au B.O. du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ces bourses de recherche dans toutes les disciplines sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants souhaitant effectuer un séjour de recherche de longue durée en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.

Ces bourses permettent de réaliser :

- un projet de recherche de longue durée en Allemagne en vue de soutenir la thèse de doctorat dans le pays d'origine ou en Allemagne,
- un projet de recherche ou un complément de formation de longue durée en Allemagne.

Il est indispensable que les candidats soient en contact avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

Dans le cas d'une cotutelle de thèse, il est demandé de fournir la convention signée par les directeurs de thèse, allemand et français. Dans ce cas, la durée de la bourse peut aller jusqu'à 18 mois maximum, éventuellement échelonnés sur trois années consécutives.

Dans le cas d'un doctorat complet en Allemagne, la bourse est accordée initialement pour une durée d'une année. Elle peut ensuite être prolongée jusqu'à 3 ans dans certains cas particuliers.

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1^{er} octobre 2014. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois. Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le début de la thèse ne doit pas dater de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat pour un séjour de recherche post-doctorale non diplômant (en règle générale jusqu'à 2 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature) ; une prolongation est exclue,

- conditions de candidature particulières pour les études de médecine et de pharmacie (se renseigner auprès du DAAD),
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc.

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires
(M^{me} Peggy Rolland, M^{me} Resch)
8, rue du Parc-Royal / 75003 Paris
Tél. : 01 44 17 02 34 / 35
Mél : recherche-longue-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2014

Le DAAD met à la disposition des doctorants et des jeunes chercheurs des bourses de courte durée destinées à la poursuite d'un projet de recherche ou de perfectionnement, non sanctionné par un diplôme en Allemagne, dans le cadre d'une thèse ou de recherches post-doctorales.

Le projet de recherche ou de perfectionnement doit être réalisé au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

Le séjour en Allemagne est destiné, en principe, à la poursuite des recherches indispensables au projet.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 6 mois.

Ni prolongation, ni renouvellement ne sont possibles.

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent (en règle générale, le début de la thèse ne doit pas dater de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc.,

- conditions de candidature particulières pour les études de médecine et de pharmacie (se renseigner auprès du DAAD).

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 8 / 9

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires
(M^{me} Resch)
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 17 02 35
Mél : recherche-courte-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 31 janvier 2014 pour un séjour entre juillet et décembre 2014,
- 15 septembre 2014 pour un séjour entre janvier et juin 2015.

Le DAAD et la Société Roche Diagnostics (GmbH) offrent des bourses aux jeunes chercheurs étrangers, ressortissants des pays de l'Union européenne, des États-Unis et du Canada, titulaires du doctorat et hautement qualifiés, qui souhaitent, grâce à un séjour de recherche à Penzberg (près de Munich), obtenir une qualification complémentaire dans l'un des centres de pointe européens de biotechnologie.

Les bourses sont destinées à de jeunes chercheurs pour lesquels une expérience dans le domaine de la recherche industrielle et l'ouverture aux nouveaux points de vue qui en résulte, représentent une qualification importante pour leur future carrière professionnelle. Les activités de recherche et de développement expérimentales dans le domaine **Diagnostics** sont accompagnées d'un encadrement universitaire assuré par des enseignants allemands de l'enseignement supérieur.

La liste des domaines de recherche d'axe **Diagnostics** est proposée au centre de recherche Penzberg. Elle peut être communiquée sur demande par mél.

Les candidats intéressés doivent indiquer un domaine de recherche prioritaire dans leur dossier de candidature ainsi que deux domaines secondaires en réserve.

DURÉE DE LA BOURSE

12 mois. Une prolongation jusqu'à 24 mois peut être accordée.

MONTANT DE LA BOURSE

- 2250 euros par mois,
- allocations familiales pour les boursiers mariés,
- prise en charge des frais de voyage (aller-retour pour le centre de recherche),
- assurance maladie-accident et responsabilité civile,
- cours de langue allemande en Allemagne avant ou pendant le séjour de recherche,
- aide à la recherche de logement.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être jeune chercheur titulaire du doctorat et hautement qualifié,
- avoir des connaissances au moins dans l'une des disciplines suivantes: chimie, biochimie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, bioinformatique, biotechnologie, protein engineering, immunologie, oncologie, in-vivo imaging,

- la candidature doit être accompagnée de lettres de recommandation émanant de deux enseignants de l'enseignement supérieur, qui font état de l'aptitude scientifique et personnelle du candidat.

Il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances préalables en langue allemande.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst / Referat 521

Postfach 20 04 04

D-53134 Bonn

Tél. : 0049 228 882 339

Fax : 0049 228 882 444

Mél : pharma@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année.

Le DLR (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt) et le DAAD offrent des bourses, dans le cadre d'un nouveau programme, ouvert aux doctorants, aux post-doctorants ainsi qu'aux chercheurs confirmés qui souhaitent réaliser des recherches sur des thématiques particulières, dans les domaines de l'aéronautique et de l'astronautique, de l'énergie ou des transports.

Les renseignements sur le programme de recherche et les délais de candidature sont communiqués aux intéressés à l'adresse suivante :

www.daad.de/dlr

Depuis 2011, l'Association Leibniz (Wissenschaftsgemeinschaft Gottfried Wilhelm Leibniz) et le DAAD offrent des bourses de recherche aux jeunes post-doctorants étrangers hautement qualifiés qui souhaitent mener à bien des recherches au sein des instituts de l'Association Leibniz en Allemagne.

Les renseignements sur le programme de recherche et les délais de candidature sont communiqués aux intéressés à l'adresse suivante :

www.daad.de/leibniz

Sous réserve que le programme soit reconduit en 2014/2015

Le DAAD offre des bourses à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 10 mois minimum en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

Les anciens boursiers qui travaillent en dehors du domaine de la recherche peuvent être réinvités en Allemagne pour y réaliser un projet de travail dans une entreprise ou une institution relevant des domaines économique, administratif, culturel ou des médias.

DURÉE DU SÉJOUR

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois ans.

INDEMNITÉS DE SÉJOUR

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2300 euros. Les frais de voyage ne sont pas pris en charge.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de 10 mois minimum et être rentré en France depuis au moins trois ans,
- avoir l'un des diplômes suivants : master, doctorat,
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand et y disposer d'un poste de travail,

- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil,
- une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand
d'Échanges Universitaires
(M^{me} Resch)
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 17 02 35
Mél : resch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 31 janvier 2014 pour un séjour à partir de juillet 2014,
- 15 septembre 2014 pour un séjour à partir de janvier 2015.

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, et qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

Dans le cadre de son programme de soutien aux sciences humaines et sociales en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études (1 à 5 jours) en France.

Les bénéficiaires sont les enseignants-chercheurs, titulaires d'un poste dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

MONTANT DE LA BOURSE

De 2000 à 2150 euros par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2300 euros.

Les frais de voyage ne sont pas pris en charge.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- exercer en France au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche,
- avoir l'un des titres suivants : maître de conférences, professeur des universités, directeur de recherche,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand et y disposer d'un poste de travail,

- le projet de recherche doit être établi en concertation avec l'établissement d'accueil ; une confirmation écrite doit être jointe au dossier,
- les anciens boursiers de la Fondation Alexander von Humboldt sont priés de s'adresser en priorité à cette même fondation.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires

(M^{me} Resch)
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 35
Mél : resch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 31 janvier 2014 pour un séjour à partir de juillet 2014,
- 15 septembre 2014 pour un séjour à partir de janvier 2015.

DURÉE

1 à 5 jours.

Montant de l'aide financière
Indemnité journalière (80 euros)
et allocation forfaitaire pour frais de voyage (250 euros).

CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté par l'organisateur français, au moins 4 mois avant le colloque. Le DAAD contacte l'intervenant qui doit lui retourner le dossier au moins 4 semaines avant le début du colloque.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires

(M^{me} Marion Rolland)
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 44
Mél : rolland@daad.de

À la demande des universités, grandes écoles ou autres établissements de l'enseignement supérieur français, le DAAD subventionne des voyages d'études en Allemagne pour des groupes d'étudiants.

Les voyages d'études sont destinés à renforcer les échanges entre étudiants et enseignants français et allemands de toutes disciplines dans un domaine spécifique au travers d'un programme commun (cours, visites, projet d'études etc.).

Par ailleurs, ces voyages offrent la possibilité de se renseigner sur l'économie, la politique et la vie culturelle allemandes.

Les groupes doivent assurer eux-mêmes l'organisation complète du voyage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le nombre de participants est de 10 à 16 personnes au maximum, la durée du voyage est de 7 à 12 jours. Les groupes d'étudiants doivent être accompagnés d'un enseignant du supérieur.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait de 50 euros par personne et par nuit en Allemagne.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

par courrier adressé au
DAAD – Office Allemand
d'Échanges Universitaires
8, rue du Parc-Royal

75003 Paris

Tél. : 01 44 17 02 44

Mél : voyages-etudes@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers complets doivent être présentés au plus tard quatre mois avant le voyage prévu et au plus tard le 15 juillet pour l'année en cours.

Sur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français d'une même discipline et inscrits en 2nd semestre au moins dans un établissement d'enseignement supérieur, accompagnés d'un enseignant peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage pratique dans un domaine universitaire spécifique organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité, sans être néanmoins obligatoire dans un premier temps. La demande de prise en charge d'un groupe français doit être faite par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des manifestations culturelles, sous certaines conditions.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait journalier de 50 euros par participant (entre 10 min. et 15 personnes pour une durée de 7 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Referat 224
(M^{me} Julia Löllgen)

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 882 328

Fax : 0049 228 882 9 328

Mél : loellgen@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **1^{er} novembre 2013**
pour un stage
à partir du 1^{er} mars 2014,
- **1^{er} février 2014**
pour un stage
à partir du 1^{er} juin 2014,
- **1^{er} mai 2014**
pour un stage
à partir du 1^{er} septembre 2014.

Programme franco-allemand d'encouragement des échanges scientifiques liés à un projet, Procope est un programme de coopération bilatérale signé entre le DAAD et le ministère des Affaires étrangères français.

Le programme s'adresse :

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel des scientifiques des deux pays travaillent est la condition préalable à la présentation d'une demande. Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand. Les partenaires accordent une importance toute particulière :

- à la spécialisation de la jeune génération scientifique dans le cadre d'un projet commun (Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse complète. En revanche, un nombre limité de séjours de quelques mois peut être attribué.),
- à la formation complémentaire par la recherche,
- aux implications technologiques et industrielles des projets.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, et concerne également les projets interdisciplinaires.

DURÉE DU SÉJOUR

2 ans, prolongation possible jusqu'à 36 mois.

FINANCEMENT

Le financement de 110 euros par jour ne concerne que les frais de mission résultant de l'échange des scientifiques, jeunes diplômés et chercheurs participant au projet. Chaque gouvernement finance, pour ses ressortissants, les voyages à destination de l'institut partenaire et les séjours dans ledit institut.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DEMANDES

CAMPUS FRANCE - Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris

Tél. : 01 40 40 58 48

Fax : 01 40 40 59 24

Mél : extranet@campusfrance.org

Internet : www.campusfrance.org

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

par voie électronique uniquement :

<https://extranet.campusfrance.org>

courant mai 2014

(sous réserve d'éventuels changements)

Le programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires offre à cinq Français la possibilité d'effectuer un stage de dix mois à Berlin.

Il comporte une période d'études à l'université Humboldt, puis un stage de cinq mois au Bundestag auprès d'un parlementaire allemand.

Il est mis en oeuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag.

DURÉE DU SÉJOUR

du début du mois d'octobre 2014 au 31 juillet 2015.

- octobre – février : période d'études à l'université Humboldt de Berlin.
- mars – juillet : activité d'assistant auprès d'un parlementaire allemand.

MONTANT DE LA BOURSE

Les stagiaires bénéficient pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD d'un montant mensuel de 450 euros, s'ils optent pour le logement qui est mis à leur disposition par l'université, ou de 700 euros s'ils se logent eux-mêmes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être de nationalité française,
- être titulaire de la licence (ou d'un diplôme équivalent) avant le début du programme d'échange et l'avoir obtenue au plus tard dans les quatre années précédentes,
- attester d'une très bonne maîtrise de la langue allemande,
- avoir séjourné un temps significatif dans un pays germanophone dans le cadre d'études ou de stages,
- avoir de solides connaissances sur le rôle et le fonctionnement des institutions politiques tant allemandes et françaises qu'européennes, sur l'actualité politique des deux pays ainsi que sur les relations franco-allemandes,

- connaître l'essentiel du droit constitutionnel et du droit électoral des deux pays. La lecture d'un ouvrage sur les systèmes politiques français et allemand est vivement conseillée.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les étudiants intéressés sont invités à saisir leur candidature en ligne. Au terme d'une première sélection sur dossiers, les candidats retenus seront invités à se présenter à Paris à un entretien en langue allemande et en langue française devant la commission franco-allemande de sélection au mois de mai 2014. Les stagiaires retenus seront pris en charge par les autorités allemandes.

RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
SG / DREIC, Bureau 2B

110, rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Tél. : 01 55 55 08 89

Mél : laure.morel@education.gouv.fr

Sous réserve de modifications, l'appel à candidatures n'ayant pas encore été publié au B.O. du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'OFAJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants.

Séminaires universitaires franco-allemands à thème

organisés par des universités partenaires pour renforcer la coopération binationale.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/seminaires-universitaires

Bourses pour stages pratiques de 1 à 3 mois

destinées aux étudiants de toutes disciplines inscrits en Licence (bac + 2 / bac + 3, premier cycle) pour effectuer des stages pratiques.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/stages-pratiques-pour-etudiants

Bourses pour séjours d'études en Allemagne de 2 à 5 mois

destinées aux étudiants de conservatoires supérieurs de musique, écoles d'art dramatique et écoles des beaux-arts.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/sejour-d-etudes

www.ofaj.org/bourses-pour-etudiants-d-ecoles-d-art

Bourses pour recherches documentaires en Allemagne

de 2 semaines à 1 mois destinées aux étudiants et aux jeunes chercheurs de toutes disciplines pour effectuer un séjour destiné à des recherches documentaires, collectes d'informations, interviews, etc. auprès d'institutions ou de personnalités en Allemagne.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/recherches-documentaires

Bourses pour un cours de langue intensif

de 3 ou 4 semaines destinées aux étudiants de toutes disciplines à l'exception des cursus d'allemand et de certaines filières de LEA.

Le cours de langue doit précéder directement un séjour d'études ou un séjour professionnel en Allemagne d'une durée minimum de 4 semaines.

Pour plus d'informations

www.ofaj.org/cours-de-langue-intensif

RENSEIGNEMENTS

Office franco-allemand
pour la Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : www.ofaj.org

L'UFA est constituée par un réseau de près de 180 établissements d'enseignement supérieur membres et partenaires français et allemands.

Son objectif est de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche entre la France et l'Allemagne. L'UFA est financée à parts égales par la France et l'Allemagne.

RENSEIGNEMENTS

les appels d'offres, les dates limites de dépôt des dossiers et les listes de projets en cours :
www.dfh-ufa.org

**Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule**
Villa Europa / Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
Tél. : 0049 681 93 812 100
Fax : 0049 681 93 812 169
Mél : woelfle@dfh-ufa.org
Internet : www.dfh-ufa.org

A. Coursus intégrés binationaux et trinationaux

L'UFA propose actuellement plus de 150 coursus intégrés, allant du niveau post-bac au niveau master, et ce, dans de nombreuses disciplines. L'UFA compte actuellement plus de 5 500 étudiants. Les coursus soutenus par l'UFA sont régulièrement évalués par des experts, garantissant ainsi la qualité des formations. Au-delà d'une qualité disciplinaire exigeante, les coursus intégrés doivent être caractérisés par des enseignements complémentaires, un haut degré d'intégration ainsi qu'une offre de formation permettant l'acquisition de compétences linguistiques et interculturelles.

Un coursus évalué positivement par l'UFA bénéficie d'un financement pour une durée de quatre ans renouvelables. Ce financement se compose d'aides aux frais de fonctionnement destinées aux établissements partenaires et d'aides à la mobilité destinées aux étudiants dûment inscrits auprès de l'UFA et se trouvant en mobilité dans le pays partenaire ou tiers. Les étudiants de l'UFA s'inscrivent dans les deux, voire trois établissements partenaires de leur coopération, de même qu'à l'UFA. L'inscription auprès de l'UFA leur donne droit au versement d'une aide à la mobilité pour le temps passé en mobilité au sein du coursus et à la délivrance du certificat de l'UFA. Ce dernier atteste notamment de la plus-value apportée par un coursus intégré franco-allemand. Au terme de leurs études, les étudiants de l'UFA obtiennent, sans allongement de la durée réglementaire de leurs études, deux, voire trois diplômes de niveau équivalent.

B. Programmes de PhD-Track franco-allemands

Le PhD-Track est un instrument visant à soutenir une formation consécutive intégrant deux années de master et trois années de doctorat au sein d'un programme unique d'une durée de cinq ans. Il assure aux étudiants et doctorants une continuité dans leur projet universitaire. Financement : l'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, à la préparation linguistique, aux rencontres scientifiques et mesures publicitaires) que les étudiants/doctorants inscrits dans les PhD-Tracks (aides à la mobilité durant la phase de séjour à l'étranger).

C. Soutien aux jeunes chercheurs Formations doctorales et mise en réseau

La stratégie de l'UFA en matière de soutien à la recherche répond à deux objectifs : le développement de formations doctorales franco-allemandes et la mise en réseau des chercheurs. Ces deux axes d'action sont déclinés sous la forme de différents programmes de soutien qui s'adressent essentiellement aux jeunes chercheurs qui, grâce au soutien de l'UFA, peuvent effectuer leur thèse dans un contexte franco-allemand et développer leurs réseaux scientifiques. L'UFA soutient dans ce cadre plus de 150 projets avec plus de 3.000 participants par an, et ce, dans toutes les disciplines.

La formation doctorale peut s'effectuer dans le cadre des « Collèges doctoraux franco-allemands » de l'UFA qui proposent à leurs doctorants une formation structurée pendant trois ans. L'université franco-allemande permet également à ses doctorants de rédiger une thèse binationale grâce à son programme de « Cotutelle de thèse franco-allemande ». La cotutelle de thèse peut s'inscrire dans le cadre des collèges doctoraux décrits précédemment ou en tant que projet individuel.

Par le biais de ses programmes de formation doctorale, l'UFA touche un public de jeunes chercheurs à qui elle offre par ailleurs la possibilité de développer leurs réseaux de recherche en leur permettant de participer à un riche programme de manifestations scientifiques, dans le cadre de ses programmes de soutien « Ateliers de recherche franco-allemands pour jeunes chercheurs », « Ecole d'été franco-allemande » et « Programme de mise en réseau thématique de jeunes chercheurs ».

Ces manifestations scientifiques, ouvertes à toutes les disciplines, sont organisées dans le cadre de partenariats franco-allemands entre établissements d'enseignement supérieur et/ou organismes franco-allemands de recherche, l'implication d'un pays tiers étant par ailleurs possible. Ces manifestations sont destinées aux jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants), enseignants-chercheurs et étudiants de master. Les ateliers de recherche sont destinés à permettre aux jeunes chercheurs de travailler autour d'un projet scientifique commun pendant quelques jours, les écoles d'été proposent pendant une à deux semaines un programme scientifique articulé autour d'une approche pédagogique spécifique, et les programmes de mise en réseau soutiennent une série de manifestations organisées autour d'une même thématique.

FranceMobil est une initiative commune de la Robert Bosch Stiftung et de l'Ambassade de France en Allemagne/ Institut français d'Allemagne.

Depuis septembre 2002, douze lecteurs francophones sillonnent chaque année les différents Länder pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, tour à tour animateurs d'ateliers de langue, assistants dans les classes, messagers de la France et du français dans les écoles primaires, les lycées, les « Realschulen », les écoles professionnelles, auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

Les intervenants FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et travaillent en étroite collaboration avec l'attaché de coopération pour le français de leur région. Un véhicule est mis à leur disposition par la Renault Deutschland AG. Avant et pendant l'année scolaire, les lecteurs sont formés et du matériel est mis à leur disposition pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. Les services culturels de l'Ambassade de France et la Robert Bosch Stiftung assurent leur formation avant et pendant le déroulement du projet et mettent à leur disposition la documentation nécessaire.

DURÉE DU LECTORAT

- 11 mois (début septembre 2014 à fin juillet 2015),
- participation impérative au stage de formation à Stuttgart au début du mois de juillet 2014.

MONTANT DE LA BOURSE

1250 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- bac + 3 minimum
- bon niveau en allemand (B2 min.)
- expérience en enseignement du FLE souhaitée
- permis de conduire classe B

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- photocopie du permis de conduire à envoyer à l'adresse ci-dessous : Ambassade de France en Allemagne
Service Culturel - BCLE
Candidature FranceMobil

Pariser Platz 5
D-10117 Berlin

RENSEIGNEMENTS

Robert Bosch Stiftung
M^{me} Irene Weinz
Tél. : 0049 711 460 84 160
Fax : 0049 711 460 84 10 150
Mél : irene.weinz@bosch-stiftung.de
Internet : www.institutfrancais.de/francemobil/

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Premier trimestre 2014
(sous réserve que le programme soit reconduit)

Le nouveau programme Erasmus + sera lancé à la fin de l'année 2013 et permettra à plus de 4 millions de citoyens de vivre une expérience de mobilité européenne ou extra-européenne entre 2014 et 2020. Résolument inscrit dans la stratégie « Europe 2020 » en matière de croissance, d'emploi et d'innovation, Erasmus + permettra à chacun de renforcer ses compétences, de favoriser son développement personnel et d'améliorer son aptitude à l'emploi : un défi majeur dans une Europe en crise. Erasmus + associera tous les types d'organisations impliquées dans les domaines de l'éducation (enseignement scolaire et éducation des adultes), de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle (initiale et continue) et de la jeunesse. Il sera également ouvert sur le reste du monde, avec la possibilité d'associer des partenaires issus de pays tiers aux projets de mobilité et de partenariat stratégique. Le nouveau programme proposera par ailleurs une approche intégrée et simplifiée construite autour de trois actions clés :

- Action Clé 1 : la mobilité des individus à des fins d'apprentissage

Elle concernera les stagiaires de la formation professionnelle, les étudiants et l'ensemble des personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Son objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clés, la compréhension interculturelle, d'encourager les synergies avec le monde économique et de promouvoir la cohésion entre tous les champs de l'éducation.

- Action Clé 2 : la coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

Elle se déclinera en cinq types de partenariats qui faciliteront les coopérations transsectorielles dans les domaines de la gouvernance des établissements, de l'excellence académique, de l'innovation pédagogique, du rapprochement avec le monde de l'entreprise, de la formation professionnelle et de la coopération avec les pays tiers. Les « partenariats stratégiques » seront le type principal de coopération : ils offriront à tous les acteurs académiques, entreprises, collectivités territoriales et associations impliqués dans l'éducation et la formation de nombreuses possibilités telles que la mise en oeuvre de pratiques communes d'enseignement, le renforcement de l'innovation sociale ou la modernisation des institutions. Le dispositif s'appuiera sur quatre axes complémentaires qui seront gérés de manière centralisée : les alliances de la connaissance, les alliances sectorielles, les coopérations pour le développement de l'enseignement supérieur et les plateformes d'e-communication.

- Action Clé 3 : le soutien aux réformes politiques

Elle aura pour objectif de renforcer les outils et les instruments déjà existants, de manière à élargir l'Europe de l'éducation et de la formation.

RENSEIGNEMENTS

Agence Europe-Education-Formation France

25, quai des Chartrons / 33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00 / Fax : 05 56 00 94 80

Mél : contact@2e2f.fr / Internet : www.europe-education-formation.fr

Le Programme-cadre pour la recherche et l'innovation a pour but de maximiser la recherche et l'innovation financées par l'Union Européenne, pour une croissance durable et pour l'emploi ainsi que de s'attaquer aux grands défis que doit relever l'Europe, tel que le changement climatique, la sécurité alimentaire et énergétique, la santé et le vieillissement de la population.

RENSEIGNEMENTS

Internet : www.snesup.fr (rubrique « votre métier »)

Informations sur les actions et les financements de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation professionnelle

RENSEIGNEMENTS

Internet : www.touteurope.fr

Relais Europe Direct : adresses des Europe Direct sur le site :

http://ec.europa.eu/france/proxi/reseau_europe-direct_fr.htm

La fondation Alexander von Humboldt offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc / chercheurs expérimentés) la possibilité d'effectuer un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

Bourses de recherche

DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 2650 / 3150 euros par mois, plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences humaines et sociales et les médecins et l'allemand ou l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes et les ingénieurs.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre). Les dossiers de candidature peuvent être présentés tout au long de l'année à :

Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12

D-53173 Bonn

Tél. : 0049 228 833 0

Fax : 0049 228 833 199

Mél : info@avh.de

Internet :

www.humboldt-foundation.de

Prix de recherche Humboldt

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines des prix de recherche Humboldt comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois).

Les lauréats sont sélectionnés sur désignation par un comité de chercheurs allemands de réputation internationale.

Ces prix sont dotés d'un montant de 60.000 euros.

Prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel

La AvH attribue actuellement jusqu'à 25 prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel décernés à de jeunes chercheurs étrangers de très haut niveau, en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche.

Ces prix sont dotés d'un montant de 45.000 euros.

Prix de recherche Sofja Kovalevskaja

Le prix Sofja Kovalevskaja, décerné par la Fondation Humboldt, est destiné à distinguer l'excellence scientifique de jeunes chercheurs étrangers. Il leur permet de constituer un groupe de travail dans un institut de recherche en Allemagne. Doté d'un montant maximal de 1,65 million d'euros, le prix Sofja Kovalevskaja est décerné pour une période de 5 ans.

Professeurs invités (Mercator-Gastprofessuren)

La Deutsche Forschungsgemeinschaft peut, à la demande d'universités allemandes, financer le séjour de chercheurs ou enseignants-chercheurs étrangers de haute qualification, à condition que ce séjour corresponde à un intérêt particulier de la recherche et de l'enseignement en Allemagne. La durée du séjour est, en principe, de 3 à 12 mois.

Programmes en coopération avec des organisations scientifiques étrangères

La Deutsche Forschungsgemeinschaft ouvre de plus en plus ses programmes aux jeunes chercheurs étrangers, notamment dans le cadre de projets de coopération et de soutien à la relève scientifique. Elle finance actuellement 199 Graduiertenkollegs (écoles doctorales) dont 45 Internationale Graduiertenkollegs (5 avec la France), dans lesquelles les doctorants ont la possibilité de terminer leur thèse dans le cadre d'un programme de recherche coordonné. Ces centres sont ouverts aux diplômés des établissements d'enseignement supérieur allemands et étrangers. Les jeunes chercheurs intéressés trouveront la liste de ces écoles doctorales dans la page d'accueil de la DFG : www.dfg.de et de plus amples informations sur ces aides dans le chapitre « Internationale Nachwuchsförderung ».

Par ailleurs, la DFG a conclu avec le CNRS et l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique.

RENSEIGNEMENTS

CNRS

Direction Europe de la Recherche-
Coopération Internationale /
Espace Européen de la Recherche
Ouest

3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 44 59
Fax : 01 44 96 48 56

ANR

(Financement des projets de
recherche)

212, rue de Bercy
75012 Paris
Tél. : 01 78 09 80 00
Mél : [international@
agencerecherche.fr](mailto:international@agencerecherche.fr)

DFG

Dr. Priya Bondre-Beil
Science Europe; D-A-CH,
ESF, Benelux, Frankreich,
Großbritannien, Österreich,
Schweiz, Skandinavien
Kennedyallee 40
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 885 2372
Fax : 0049 228 885 2599
Mél : priya.bondre-beil@dfg.de

La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG - Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 83 instituts de recherche et 125 groupes de recherche Max Planck dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale. À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné. Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses. Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (PICS, LEA, GDRE). Une importance particulière est accordée aux Laboratoires Européens Associés (LEA), qui sont les instruments de coopération internationale du CNRS. Il existe à l'heure actuelle 5 LEA (Laboratoires Européens Associés), 6 GDRE (Groupements de Recherche Européens) et 5 PICS (Programme International de Collaboration Scientifique).

RENSEIGNEMENTS

Max-Planck-Gesellschaft Referat für internationale Beziehungen

Hofgartenstr. 8
D-80539 München
Tél. : 0049 89 21 08 0
Fax : 0049 89 21 08 11 11
Internet : www.mpg.de

CNRS

Direction Europe de la Recherche-
Coopération Internationale /
Espace Européen de la Recherche
Ouest

3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 44 59
Fax : 01 44 96 48 56

Le Deutsch-Französisches Institut (Institut Franco-allemand) est un institut indépendant de recherche et de documentation consacré à la France et aux relations franco-allemandes dans le contexte européen. Il propose notamment des expertises dans le domaine de la coopération franco-allemande.

La *Frankreich-Bibliothek* du dfi a mis en place (avec le soutien financier de la Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e. V.) un programme de bourses de recherche qui s'adresse à de jeunes chercheurs (diplômés et doctorants) dans le domaine de la recherche sur la France en sciences sociales et culturelles, de la recherche comparée entre les deux pays ou des relations franco-allemandes.

DURÉE DE LA BOURSE

minimum une semaine, maximum deux mois.

MONTANT DE LA BOURSE

120 euros par semaine pour les diplômés, 160 euros pour les doctorants.

FINANCEMENT

La bourse contribue à couvrir les frais de voyage ainsi que les frais d'hébergement, de recherche, de matériel et de copies à la bibliothèque. Sur demande, le dfi peut également se charger de trouver un logement approprié.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Martin Villinger

Deutsch-Französisches Institut

Frankreich-Bibliothek

Asperger Straße 30
D-71634 Ludwigsburg

Tél. : 0049 7141 9303-35

Fax : 0049 7141 9303-55

Internet : www.dfi.de/

Fondé en décembre 1992 à Berlin, par une décision commune des gouvernements français et allemand, le Centre Marc Bloch, centre franco-allemand de recherche en sciences sociales, est un centre de recherche placé sous la tutelle conjointe du ministère des Affaires étrangères et européennes et du CNRS (UMIFRE14 - USR 3130). Il est soutenu, chaque année, par le ministère français de la Recherche et, depuis 2001, par le ministère allemand de l'Éducation et de la Recherche (BMBF). Depuis février 2011, il est un Institut associé à l'Université Humboldt de Berlin. Par ailleurs, il est lié par convention à différentes institutions en France, en Allemagne et en Europe centrale et orientale. Situé dans une perspective pluridisciplinaire, le Centre accueille toutes les disciplines des sciences sociales, notamment : histoire, science politique, sociologie, droit, géographie, anthropologie, démographie, philosophie, sciences économiques, études germaniques, histoire de l'art.

Le Centre a pour vocation de réunir des chercheurs affectés par le CNRS ou recrutés localement sur financement du BMBF ou sur projets ainsi que des postdoctorants et des doctorants français, allemands ou de pays tiers. Il organise à leur intention un séminaire de recherche durant lequel sont présentés et discutés les travaux en cours. Il suscite par ailleurs des séminaires orientés vers ses axes prioritaires et auxquels sont invités des intervenants des universités françaises et européennes.

Les chercheurs du Centre assurent un tutorat pour les doctorants accueillis par l'établissement.

L'activité scientifique s'organise autour des trois axes de recherche suivants :

1. Pouvoirs en exercice : configurations et représentations
2. Effet de frontière : espaces et circulations
3. Dynamique des savoirs et construction des disciplines

Le Centre soutient les demandes de financement de ses doctorants et chercheurs auprès d'organismes tiers et accorde des aides à la recherche dans la mesure de ses moyens. Le Centre accorde également deux bourses de thèse du BMBF, deux CDD d'aide à la recherche pour doctorants ainsi que deux bourses postdoctorales. Le Centre offre aux membres rattachés l'accès gratuit à ses infrastructures. Le soutien du Centre reste subordonné à l'inscription du projet de recherche dans une de ses thématiques ainsi qu'à un projet de coopération concret avec une institution allemande.

RENSEIGNEMENTS

Centre Marc Bloch

Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales

Friedrichstraße 191

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 93-70 700 / -70 701

Mél : info@cmb.hu-berlin.de

Internet : www.cmb.hu-berlin.de

Organisme relevant du ministère des Affaires étrangères et européennes, l'IFHA a ouvert ses portes à Francfort-sur-le-Main en 2009, prenant la suite de deux établissements distincts, à savoir la Mission historique française à Göttingen et l'Institut français de Francfort. Sa fonction principale consiste à mener une activité de recherche sur l'histoire de l'espace germanique de l'Antiquité au xx^e siècle, mais il est également un lieu d'échanges et d'information entre les deux pays dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'IFHA met des bourses de courte durée à disposition des étudiants (dès le master 1) et des chercheurs de toute discipline qui désirent effectuer des recherches à caractère historique dans l'espace germanique. Il recrute également chaque année un ou deux bénéficiaires d'aide à la mobilité internationale (AMI), affectés pour une période d'un an auprès de l'IFHA afin d'y achever une thèse en histoire allemande ou franco-allemande.

Il organise par ailleurs des rencontres scientifiques, des journées d'études doctorales et édite annuellement une *Revue* désormais disponible sur Revues.org en français et consacrée à son domaine de recherche ainsi qu'à l'historiographie de langue allemande.

L'IFHA peut enfin accorder des aides à la publication ainsi que des soutiens à la traduction dans ses domaines de compétence.

MONTANT DE L'AIDE

150 euros à 900 euros.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du boursier. Deux bourses de moyenne durée (« bourse Mandrou » de 1500 euros pour les doctorants, « bourse Monod » de 1800 euros pour les postdoctorants) sont également attribuées chaque année.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant ou enseignant-chercheur dans un établissement français d'enseignement et / ou de recherche.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

**Institut français d'histoire
en Allemagne**

Grüneburgplatz 1

IG - Farben - Haus PF42

D-60623 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 31900

Fax : 0049 69 798 31910

Mél : ifha@institutfrancais.de

Internet : www.ifha.fr

**Les demandes de bourse peuvent
être déposées toute l'année.**

La Fondation Maison des Sciences de l'Homme Paris entretient depuis sa fondation en 1960 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales. Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Fritz Thyssen Stiftung, Goethe Institut ...), avec d'importants centres de recherche (Wissenschaftskolleg Berlin, les différents instituts de la Max-Planck-Gesellschaft...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires.

L'invitation de chercheurs et enseignants allemands pour des séjours de recherche en France constitue l'un des principaux instruments pour la mise en oeuvre des coopérations scientifiques bilatérales ou multilatérales avec l'Allemagne. Les invitations pour des séjours de recherche de chercheurs français en Allemagne constituent un autre volet. La FMSH soutient en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne) ou le CIRAC (Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine) et coopère avec d'autres institutions de la coopération franco-allemande comme le Centre Marc Bloch ou l'Institut français d'histoire en Allemagne, par exemple dans le cadre du projet de recherche en réseau «Saisir l'Europe». Elle dispose d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (soutien financier à la publication de travaux et de revues) et conserve dans sa bibliothèque l'un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

Allocations de recherche « Fernand Braudel-IFER outgoing (Clemens Heller) »

En coopération avec la Fondation Fritz Thyssen (Cologne) et avec l'Union européenne (Programme Action Marie Curie - COFUND - 7^{ème} PCRD) la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris) accorde des allocations postdoctorales à de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un institut de recherche en Allemagne. Le projet de recherche doit être accepté également par un laboratoire en Allemagne qui s'engage à assurer l'accueil scientifique des candidats.

DURÉE DE L'ALLOCATION

9 mois.

MONTANT DE L'ALLOCATION

2000 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

doctorat et appartenance à un centre ou à un groupe de recherche français.

RENSEIGNEMENTS

**Fondation Maison des Sciences
de l'Homme**

Programme bourses postdoctorales, Bourses Fernand Braudel-IFER outgoing
190, avenue de France
75648 Paris Cedex 13

Tél. : 01 49 54 21 87

Mél : ifer.outgoing@msh-paris.fr

Internet : www.msh-paris.fr

Aides à la mobilité du CIERA

Le CIERA propose, avec le concours du DAAD et du MESR, des aides à la mobilité pour effectuer un **séjour de recherche** ou un **stage** dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiants et jeunes chercheurs vers l'**Allemagne** et les autres pays de langue allemande (**Autriche, Suisse**).

TYPES D'AIDES PROPOSÉES

Séjours de recherche

- **Aide doctorale complète** pour un séjour de recherche (Pour les doctorants ne disposant d'aucun financement de thèse) :
1300 euros /mois, 6 mois maximum

- **Aide doctorale partielle** pour un séjour de recherche (Pour les doctorants disposant déjà d'un financement de thèse) :
650 euros/mois, 4 mois maximum

- **Aide pour un séjour de recherche en master 2** : 650 euros pendant 1 mois

Stages

- **Aide à la mobilité pour un stage** :
650 euros/mois, 6 mois maximum

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les ressortissants de tous pays peuvent postuler - sous réserve qu'ils soient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et domiciliés principalement en France depuis au moins un an.

Séjour de recherche

- Les aides à la mobilité du CIERA sont destinées à financer un travail de terrain et non d'écriture.
- Le travail de recherche du candidat doit traiter d'une problématique en lien avec l'aire germanique, considérée soit comme objet soit comme terrain de recherche.
- Le candidat doit justifier de son accueil et d'un appui scientifique au sein d'institutions d'un pays de langue allemande.

Stage

- Le stage doit être effectué dans une institution ou une entreprise allemande/d'un pays de langue allemande.
Sont exclus : les stages dans des organismes diplomatiques ou culturels français à l'étranger ainsi que dans les filiales ou antennes d'entreprises ou associations françaises à l'étranger. Une attention particulière sera portée à l'environnement linguistique et professionnel du stage.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- 1) remplir les **2 formulaires en ligne** correspondant au type d'aide demandée sur le site du CIERA
- 2) Envoyer le **dossier de candidature** par voie postale.

CONTACT ET INFORMATIONS

Virginie Ransinan
CIERA

Maison de la recherche
28, rue Serpente
75006 Paris
Tél. : 01 53 10 57 37
Fax : 01 53 10 57 39
Mél : ransinan@ciera.fr
Internet : www.ciera.fr

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

Session d'hiver : 30 novembre pour un financement qui prend effet entre les mois de février et juin qui suivent la candidature .

Session d'été : 30 avril pour un financement qui prend effet entre les mois de juillet et janvier qui suivent la candidature.

Frankreich-Zentrum der Freien Universität Berlin

Prof. Dr. Margarete Zimmermann
Prof. Dr. Anne Kwaschik
Prof. Dr. a. D. Etienne François (Professeur émérite)

Rheinbabenallee 49
D-14199 Berlin
Tél. : 0049 30 83 85 04 65 / Fax : 0049 30 83 85 04 79
Mél : beatrice.demarch@fu-berlin.de
Internet : www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs- Universität Freiburg

Prof. Dr. Thomas Klinkert
Dr. Barbara Schmitz, Eva Coydon

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg
Postfach
D-79085 Freiburg
Tél. : 0049 761 203 2007 / Fax : 0049 761 203 2006
Mél : frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de
Internet : www.fz.uni-freiburg.de

Frankreich-Zentrum der Universität Leipzig

Prof. Dr. Matthias Middell

Universität Leipzig / Frankreich-Zentrum
c/o Centre for Area Studies
Thomaskirchhof 20
D-04109 Leipzig
Tél. : 0049 341 97-37884 / Fax : 0049 341 97-39099
Mél : middell@uni-leipzig.de
Internet : www.uni-leipzig.de/~frz/

Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

Prof. Dr. phil. Claudia Polzin-Haumann
Anne Rennig

Postfach 15 11 50
D-66041 Saarbrücken
Tél. : 0049 681 302 2399 / Fax : 0049 681 302 4963
Mél : fz@mx.uni-saarland.de
Internet : www.uni-saarland.de/fz

AIESEC est la plus grande organisation internationale (ONG) pour les jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société.

Pour atteindre cet objectif tous les ans, AIESEC offre plus de 5.000 postes à responsabilités, organise plus de 500 conférences et séminaires et coordonne un programme international d'échange de stage qui permet à 4.000 membres de partir vivre et travailler à l'étranger. Présente dans plus de 2.000 universités de 100 pays et territoires, AIESEC vous offre l'opportunité de :

- Développer votre leadership
- Acquérir des compétences pratiques de management
- Obtenir une expérience à l'international
- Vous construire un réseau personnel
- Vous connaître mieux afin de déterminer vos objectifs personnels

Chaque membre se voit donc offrir un panel d'opportunités aux perspectives internationales telles que : gestion de projet, échange international, conférences, séminaires, mentor, expériences interculturelles, postes à responsabilités, communautés virtuelles, cercles d'apprentissage ...

De par leur implication dans ces activités, les membres vont ainsi développer les 4 caractéristiques suivantes :

Responsabilité Sociale, Sensibilité Culturelle, Entreprenariat et Apprentissage Continu.

AIESEC en chiffres :

124 pays et territoires, plus de 86000 étudiants, 2400 campus, 15000 opportunités d'expérience à l'étranger, 550 conférences par an et 7700 postes à responsabilités par an.

AIESEC est reconnue d'utilité publique et dispose d'un siège consultatif à l'ONU.

RENSEIGNEMENTS

AIESEC France

14, rue de Rouen

75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 55

Mél : france@aiesec.org

Internet : www.aiesec.org/france

L'IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) a pour vocation l'organisation de stages pour les étudiants en sciences de la nature et de l'ingénieur, en agriculture et en économie forestière dans les entreprises d'environ 89 pays membres de cette association.

IAESTE France est coordonnée par la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), conférence consultative de l'Enseignement supérieur français. Elle assure la promotion de l'ingénieur français à travers le monde et entretient des partenariats avec les principaux établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle dispose d'une expertise internationale reconnue et coordonne de nombreux programmes de mobilité étudiante et enseignante.

Le DAAD fait fonction de comité national allemand.

DURÉE DES STAGES

2 à 3 mois en général.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- posséder des connaissances de base en allemand ou de bonnes connaissances d'anglais,
- proposer un stage en France pour un étudiant étranger,
- adhésion à l'IAESTE de l'établissement d'enseignement de l'étudiant : 250 euros par an ou à défaut adhésion de l'étudiant : 50 euros,
- frais de dossier : 150 euros.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- L'indemnité allouée de 650 euros par mois en général (versée, le cas échéant, intégralement ou en partie par le DAAD ou par l'entreprise) permet de couvrir les frais de logement et de nourriture.
- Les frais de voyage sont à la charge de l'étudiant .

- Les étudiants ayant obtenu un stage en Allemagne peuvent demander une bourse pour un cours de langue de 4 semaines, financé par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

CANDIDATURES

retrait des dossiers d'inscription entre septembre et fin novembre.

RENSEIGNEMENTS

IAESTE France
c/o Arts et Métiers Paristech
151, boulevard de l'hôpital
75013 Paris
Tél. : 01 44 24 62 76
Fax : 01 44 24 63 26
Internet : www.ensam.fr /
www.iaeste.org

POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE

46

Des postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du lectorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

ANNONCES DES POSTES VACANTS

Internet : www.romanistik.de et <http://jobs.zeit.de>

POSTES D'ASSISTANT DE FRANÇAIS DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND

47

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, gère le programme d'échange d'assistants de langue. Les candidats doivent être âgés de 20 à 35 ans, être de nationalité française, avoir des compétences en allemand et être régulièrement inscrits dans une université française.

Tout candidat doit impérativement passer un entretien avec un ou deux enseignants de son université. La campagne de recrutement s'ouvre à la mi-octobre et s'achève fin février.

Attention : L'étudiant doit tout d'abord se préinscrire auprès de son département / UFR afin d'obtenir un identifiant qui sera envoyé à son adresse électronique et lui permettra ensuite d'accéder au dossier en ligne.

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès du CIEP en contactant :

M^{me} Anne-Lise Goepp-Couvreur
Chargée de programme
Unité des assistants
1, rue Léon Journault
92318 Sèvres Cedex
Tél. : 01 45 07 60 95
Fax : 01 45 07 60 76
Mél : goepp@ciep.fr
Internet :
www.ciep.fr/assistantfr/index.php

Programme de cours à Berlin de la Studienstiftung des deutschen Volkes

La Studienstiftung, bénéficiant d'une grande réputation en Allemagne et dans le monde entier, et la fondation Hertie invitent chaque année une trentaine de jeunes étudiants européens issus de toutes les disciplines à participer, pendant leur séjour d'études à Berlin ou dans le Brandebourg, à une série de conférences sur les grands thèmes européens. La réalisation en groupe d'un projet d'étude concernant la politique, l'histoire et la culture européenne constitue le second volet de ce programme. Des chercheurs hautement qualifiés et réputés sont mis en étroite collaboration avec les étudiants boursiers.

Les boursiers doivent impérativement être inscrits à l'une des universités de Berlin ou du Brandebourg et suivre le programme avec assiduité, parallèlement à leurs études.

Le programme se compose entre autres d'une semaine d'introduction, de soirées de discussion ou de conférences hebdomadaires, de plusieurs séminaires sur des sujets divers (tels que le management du travail en groupe, l'expression rhétorique, la technique de présentation ou la négociation) ainsi que du travail en projet. Pendant la pause semestrielle (de mi-février à mi-avril), les boursiers quittent Berlin pour un voyage d'étude à l'étranger leur permettant de vivre et d'étudier sur place les problématiques auxquelles ils se consacrent dans leur projet d'étude en groupe.

Les boursiers sont tenus d'adapter leur emploi du temps universitaire au programme du Studienkolleg zu Berlin.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de l'office berlinois de la Studienstiftung en deux exemplaires. Les candidats retenus sont ensuite invités à se présenter au cours du week-end du 16 au 18 mai 2014, devant une commission de sélection.

DURÉE DU SÉJOUR

de septembre 2014
à juillet 2015

MONTANT DE LA BOURSE

- 800 euros par mois, indépendamment du revenu des parents,
- pour les étudiants étrangers : bourse forfaitaire de mobilité s'élevant à 1000 euros,
- subvention des travaux de projets jusqu'à 400 euros,
- prise en charge des coûts liés à l'organisation et au déroulement du programme par les deux fondations.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- le programme est ouvert aux étudiants ayant obtenu d'excellents résultats à un premier diplôme (min. bac+2), toutes disciplines confondues,
- âge maximal : 28 ans, le programme n'est pas destiné aux doctorants,
- de bonnes connaissances de la langue allemande et d'une autre langue étrangère européenne sont requises,
- la candidature peut être posée sur recommandation d'une institution étrangère partenaire de la Studienstiftung ou se faire individuellement (prévoir deux lettres de recommandation de professeurs et / ou chercheurs accrédités),
- chaque participant devra s'inscrire individuellement à l'une des universités de Berlin ou du Brandebourg.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Geschäftsstelle Studienkolleg
zu Berlin

c/o Studienstiftung des deutschen
Volkes

Dr. des.Valeska Bopp-Filimonov

Jägerstr. 22/23

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 37 04 39

Fax : 0049 30 20 37 04 33

Mél :

info@studienkolleg-zu-berlin.de

Internet :

www.studienkolleg-zu-berlin.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1 avril 2014

(détails sur le site web)

Des fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; exception faite de la 'Studienstiftung des deutschen Volkes' : une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université),
- terminer leurs études en Allemagne,
- faire un master,
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne.

DAAD BONN

Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Adresse postale :
Postfach 20 04 04
D-53134 Bonn
Tél. : 0049 228 88 20
Fax : 0049 228 88 24 44
Mél : postmaster@daad.de
Internet : www.daad.de

DAAD BERLIN

Markgrafenstr. 37
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 20 22 080
Fax : 0049 30 20 41 267
Mél : BKP.Berlin@daad.de
Mél : Info.Berlin@daad.de
Internet : www.daad-berlin.de

AFASP/DEFTA

**Association Franco-Allemande
des Stagiaires et Professionnels**
c/o Didier Guinio
35, rue de Rochechouart
75009 Paris
Mél : contact@afasp.net
Internet : www.afasp.net

AFAST

**Association Franco-Allemande
pour la Science et la Technologie**
Secrétariat général de l'AFAST
Adresse postale :
c/o Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07
Visiteurs :
31-33, rue de la Fédération
Bureau 3A42
75015 Paris
Tél. : 01 55 55 89 89 (C. Audry)
Fax : 01 55 55 83 62
Mél :
assistante.afast@recherche.gouv.fr
secretariat.afast@recherche.
gouv.fr
Internet : www.afast-dfgwt.eu

AGENCE EUROPE-EDUCATION FORMATION FRANCE

25, quai des Chartrons
33080 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 94 00
Fax : 05 56 00 94 80
Mél : contact@2e2f.fr
Internet : www.europe-education-
formation.fr

AIESEC FRANCE

14, rue de Rouen
75019 Paris
Tél. : 01 40 36 22 55
Mél : france@aiesec.org
Internet : www.aiesec.org/france

ALEXANDER VON HUMBOLDT-STIFTUNG

Jean-Paul-Str. 12
D-53173 Bonn
Tél. : 0049 228 833 0
Fax : 0049 228 833 199
Mél : info@avh.de
Internet : www.humboldt-
foundation.de

AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

Pariser Platz 5
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 590 03 90 00
Internet : www.botschaft-
frankreich.de/berlin

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

15, avenue F. D. Roosevelt
75008 Paris
Tél. : 01 53 83 45 00
Fax : 01 53 83 45 02
Mél : info@paris.diplo.de
Internet : www.paris.diplo.de

ATELIER LUDWIGSBURG-PARIS FILMAKADÉMIE BADEN-WÜRTTEMBERG

Akademiefhof 10
D-71638 Ludwigsburg
Tél. : 0049 7141 969 501
Fax : 0049 7141 969 511
Mél : anne_christine.knoth@
filmakademie.de
Internet : www.atelier-ludwigsburg-
paris.com

RENSEIGNEMENTS

**Boehringer Ingelheim Fonds /
Boehringer Ingelheim Stiftung
/ Geschwister Boehringer
Ingelheim Stiftung für
Geisteswissenschaften**
Schusterstr. 46
D-55116 Mainz
Tél. : 0049 61 31 / 2750 8-0
Internet : www.bifonds.de
www.boehringer-ingelheim-
stiftung.de
www.boehringer-
geisteswissenschaften.de

**Cusanuswerk e.V.
Bischöfliche Studienförderung**
Baumschulallee 5
D-53115 Bonn
Tél. : 0049 228 98 38 40
Fax : 0049 228 98 38 499
Mél : info@cusanuswerk.de
Internet : www.cusanuswerk.de

Evangelisches Studienwerk e.V.
Iserlohner Str. 25
D-58239 Schwerte
Tél. : 0049 2304 755 196
Fax : 0049 2304 755 250
Mél : info@evstudienwerk.de
Internet : www.evstudienwerk.de

**Stiftung der Deutschen Wirtschaft
(sdw) gGmbH.
Studienförderwerk Klaus Murmann**
Im Haus der Deutschen Wirtschaft
Breite Str. 29
D-10178 Berlin
Tél. : 0049 30 20 33 15 40
Fax : 0049 30 20 33 15 55
Mél : studienfoerderwerk@sdw.org
Internet : www.sdw.org/
studienfoerderwerk-klaus-
murmman

**Studienstiftung des deutschen
Volkes**
Ahrstr. 41
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 820 96 0
Fax : 0049 228 820 96 103
Mél : info@studienstiftung.de
Internet : www.studienstiftung.de

BFHZ-CCUFB

Bayerisch-Französisches
Hochschulzentrum
Centre de Coopération
Universitaire Franco-Bavarois
Adresse postale :
Arcisstr. 21 / D-80333 München
Visiteurs :
Barerstrasse 21 / D-80333 München
U-Bahnstation - Königsplatz (U2)
Tél. : 0049 89 289 22 601
Fax : 0049 89 289 22 600
Mél : bfhz@lrz.tum.de
Internet : www.bayern-france.org

B.I.L.D.

Bureau International de Liaison
et de Documentation
50, rue de Laborde
75008 Paris
Tél. : 01 43 87 25 50
Fax : 01 42 93 50 94
Mél : contact@bild-documents.org
Internet : www.bild-documents.org

**BOEHRINGER INGELHEIM FONDS /
BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG /
GESCHWISTER BOEHRINGER
INGELHEIM STIFTUNG FÜR
GEISTESWISSENSCHAFTEN**

Schusterstr. 46
D-55116 Mainz
Tél. : 0049 61 31 / 27 50 8-0
Internet : www.bifonds.de
www.boehringer-ingelheim-
stiftung.de
www.boehringer-
geisteswissenschaften.de

**BUREAU DES ÉTUDES EN FRANCE
DE L'AMBASSADE DE FRANCE À
BERLIN**

Campus France Deutschland -
Studieren in Frankreich
Institut français de Berlin
Kurfürstendamm 211
D-10719 Berlin
Tél. : 0049 30 885 902 86
Mél : kontakt@studieren-in-
frankreich.de
Internet : www.deutschland.
campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité
internationale
28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris
Tél. : 01 40 40 58 48
Fax : 01 40 40 59 24
Mél : extranet@campusfrance.org
Internet : www.campusfrance.org

CEFA

Centre Franco-Allemand
35, rue Saint Melaine
35000 Rennes
Tél. : 02 99 63 41 97
Mél : info@centre-franco-
allemand.com
Internet : www.centre-franco-
allemand.com

**CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND
DE NANTES**

1, rue du Guesclin
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 39 43
Fax : 02 40 12 05 41
Mél : ccfanantes@gmx.net
Internet : www.ccfra-nantes.org

**CENTRE FRANCO-ALLEMAND
DE PROVENCE**

Maison de Tübingen
19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 29 12
Fax : 04 42 21 29 13
Mél : cfaprovence@wanadoo.fr
Internet : www.cfaprovence.com

CENTRE GEORG SIMMEL

Recherches franco-allemandes
en sciences sociales
EHESS - CNRS
96, boulevard Raspail
Bâtiment le Corbusier
75006 Paris
Tél. : 01 53 63 56 49
Fax : 01 53 63 56 55
Mél : centresimmel@ehess.fr
Internet :
http://centregeorgsimmel.ehess.fr

CENTRE MARC BLOCH

Centre franco-allemand
de recherches en sciences sociales
Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 20 93-70 700 / -70 701
Mél : info@cmb.hu-berlin.de
Internet : www.cmb.hu-berlin.de

CFACI

Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie
18, rue Balard
75015 Paris
Tél. : 01 40 58 35 35
Fax : 01 45 75 47 39
Mél : info@francoallemand.com
Internet :
www.francoallemand.com
www.emploi-francoallemand.com

CIDAL

Centre d'Information et de
Documentation de l'Ambassade
d'Allemagne
31, rue de Condé
75006 Paris
Tél. : 01 44 17 31 31
Fax : 01 45 00 45 27
Mél : info@cidal.diplo.de
Internet : www.allemande.diplo.de

**CIDJ - CENTRE D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE**

101, quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Service téléphonique d'information :
01 44 49 29 32
Tél. : 01 44 49 12 00
Fax : 01 40 65 02 61
Internet : www.cidj.com et
www.jcomjeune.com
Eurodesk (conseils pour partir en Europe)
Mél : eurodesk@cidj.com
Internet : www.facebook.com/
EurodeskFrance
Point OFAJ

CIERA

Centre Interdisciplinaire d'Études
et de Recherches sur l'Allemagne
Maison de la recherche
28, rue Serpente
75006 Paris
Tél. : 01 53 10 57 37
Fax : 01 53 10 57 39
Mél : ransinan@ciera.fr
Internet : www.ciera.fr

CIFRAQS

Centrum für interdisziplinäre
franko-kanadische und franko-
amerikanische Forschungen/
Quebec-Sachsen
Institut für Romanistik
Technische Universität Dresden
D-01062 Dresden
Tél. : 0049 351 46 33 21 94
Fax : 0049 351 46 33 77 08
Mél :
angelika.gleisberg@tu-dresden.de
Internet : www.frankophonie.de

CIRAC

Centre d'Information
et de Recherche sur l'Allemagne
Contemporaine
Université de Cergy-Pontoise
33, boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 34 25 67 00
Fax : 01 34 25 67 01
Mél : cirac@ml.u-cergy.fr
Internet : www.cirac.u-cergy.fr

CNRS

Centre National de la
Recherche Scientifique
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 44 59
Fax : 01 44 96 48 56
Mél :
anne-marie.brass@cnrs-dir.fr
Internet : www.cnrs.fr

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
377, boulevard du Président Wilson
33200 Bordeaux-Caudéran
Tél. : 05 56 17 12 22
Fax : 05 56 42 32 65
Mél : info@bordeaux.diplo.de
Internet : www.bordeaux.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
33, boulevard des Belges
69458 Lyon Cedex 06
Tél. : 04 72 69 98 98
Fax : 04 72 43 06 94
Mél : info@lyon.diplo.de
Internet : www.lyon.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
338, avenue du Prado
13295 Marseille Cedex 8
Tél. : 04 91 16 75 20
Fax : 04 91 16 75 28
Mél : info@marseille.diplo.de
Internet : www.marseille.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
6, quai Mullenheim
BP 402 02
67005 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 24 67 00
Fax : 03 88 75 79 82
Mél : info@strassburg.diplo.de
Internet : www.strassburg.diplo.de

CUSANUSWERK e.V.
Bischöfliche Studienförderung
Baumschulallee 5
D-53115 Bonn
Tél. : 0049 228 98 38 40
Fax : 0049 228 98 38 499
Mél : info@cusanuswerk.de
Internet : www.cusanuswerk.de

DFGW
Deutsch-Französische Gesellschaft für Wissenschaft und Technologie e.V.
Adresse postale :
Postfach 20 14 48 – D-53175 Bonn
Visiteurs :
Ahrstr. 58-D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 30 89 99 77
Fax : 0049 228 37 63 07
Mél : info@afast-dfgwt.eu
Internet : www.afast-dfgwt.eu

DFI
Deutsch-Französisches Institut
Martin Villinger
Frankreich-Bibliothek
Asperger Straße 30
D-71634 Ludwigsburg
Tél. : 0049 7141 9303-35
Fax : 0049 7141 9303-55
Internet : www.dfi.de

DHIP
Deutsches Historisches Institut Paris
Hôtel Duret-de-Chevre
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Tél. : 01 44 54 23 80
Fax : 01 42 71 56 43
Mél : kfoertsch@dhi-paris.fr
Internet : www.dhi-paris.fr

EVANGELISCHES STUDIENWERK e.V.
Iserlohner Str. 25
D-58239 Schwerte
Tél. : 0049 2304 755 196
Fax : 0049 2304 755 250
Mél : info@evstudienwerk.de
Internet : www.evstudienwerk.de

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
190, avenue de France
75648 Paris Cedex 13
Tél. : 01 49 54 21 87
Fax : 01 49 54 21 33
Internet : www.msh-paris.fr

FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT
Karl-Marx-Str. 2
D-14482 Potsdam-Babelsberg
Tél. : 0049 331 7019 349
Fax : 0049 331 7019 222
Mél : stipendium@freiheit.org
Internet :
www.stipendium.freiheit.org

FRITZ THYSSEN STIFTUNG
Apostelnkloster 13-15
D-50672 Köln
Tél. : 0049 221 27 74 96 0
Fax : 0049 221 27 74 96 196
Mél :
fts@fritz-thyssen-stiftung.de
Internet :
www.fritz-thyssen-stiftung.de

GERDA HENKEL STIFTUNG
Malkastenstrasse 15
D-40211 Düsseldorf
Tél. : 0049 211 93 65 24-0
Fax : 0049 221 93 65 24-44
Mél :
info@gerda-henkel-stiftung.de
Internet : www.gerda-henkel-stiftung.de

GE-TH/AFAGE
Association franco-allemande des grands écoles
11, rue Carrier-Belleuse
75015 Paris
Tél. : 01 46 34 77 63
Fax : 01 46 34 56 70
Mél : brigitte.poree@cge.asso.fr
animation.geth@gmail.com
Internet : http://g.e.t.h.free.fr

GIZ
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
Friedrich-Ebert-Allee 40
D-53113 Bonn
Tél. : 0049 228 44 60 0
Fax : 0049 228 44 60 1766
Mél : info@giz.de
Internet : www.giz.de

GOETHE-INSTITUT
Zentrale
Dachauerstrasse 122
D-80637 München
Tél. : 0049 89 15921 0
Fax : 0049 89 15921 450
Mél : info@goethe.de
Internet : www.goethe.de
(Instituts Goethe en France, voir page 8/9)

G.Ü.Z.
Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit e. V.
Dottendorfer Str. 86
D-53129 Bonn
Tél. : 0049 228 92 39 810
Fax : 0049 228 69 03 85
Mél :
kontakt@guez-dokumente.org
Internet :
www.guez-dokumente.org
www.jugendreisen-guez.org

Verlag Dokumente GmbH, Herausgeber der Zeitschrift Dokumente / Documents
Dottendorfer Str. 86
D-53129 Bonn
Tél. : 0049 228 92 39 805
Fax : 0049 228 69 03 85
Mél : redaktion@dokumente-documents.info
Internet : www.dokumente-documents.info

HANNS-SEIDEL-STIFTUNG e.V.
Institut für Begabtenförderung der Hanns-Seidel-Stiftung
Lazarettstr. 33
D-80636 München
Tél. : 0049 89 1258 0
Fax : 0049 89 1258 356
Mél : info@hss.de
Internet : www.hss.de

HANS-BÖCKLER-STIFTUNG
Abt. Studienförderung
Hans-Böckler-Str. 39
D-40476 Düsseldorf
Tél. : 0049 211 77 78 140
Fax : 0049 211 77 78 4140
Mél : bewerbung@boeckler.de
Internet : www.boeckler.de

HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG e.V.

Studienwerk
Schumannstr. 8
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 2 85 34 400
Fax : 0049 30 2 85 34 409
Mél : studienwerk@boell.de
Internet : www.boell.de

HISTORISCHES KOLLEG

Kaulbachstr. 15
D-80539 München
Tél. : 0049 89 28 66 38 0
Fax : 0049 89 28 66 38 63
Mél : karl-ulrich.gelberg@historischeskolleg.de
Internet : www.historischeskolleg.de

**HOCHSCHULSTART.DE
STIFTUNG FÜR HOCHSCHUL-
ZULASSUNG**

Sonnenstraße 171
D-44137 Dortmund

Postanschrift

Hochschulstart.de
D-44128 Dortmund
Fax : 0049 180 3 987 111 227
Internet : www.hochschulstart.de

Infos sur les cursus avec

procédure de sélection locale
Mél : service@hochschulstart.de
Tél. : 0049 180 7 12 2 4 48

**Conseils pour une candidature en
médecine, pharmacie et études
vétérinaires**

Mél : poststelle@hochschulstart.de
Tél. : 0049 180 3 987 111 001

IAESTE

**International Association
for the Exchange of Students
for Technical Experience**
IAESTE France
c/o Arts et Métiers Paritech
151, boulevard de l'hôpital
75013 Paris
Tél. : 01 44 24 62 76
Internet : www.ensam.fr /
www.iaeste.org

**INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE
EN ALLEMAGNE**

Grüneburgplatz 1
IG - Farben - Haus PF42
D-60623 Frankfurt/Main
Tél. : 0049 69 798 31900
Fax : 0049 69 798 31910
Mél : ifha@institutfrancais.de
Internet : www.ifha.fr

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG e.V.

Rathausallee 12
D-53757 Sankt Augustin
Tél. : 0049 2241 246 23 20
Fax : 0049 2241 246 25 73
Mél : Detlev.Preusse@kas.de
Internet : www.kas.de

**MAISON DE HEIDELBERG
MONTPELLIER**

Centre Culturel Allemand
4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 60 48 11
Fax : 04 67 66 22 29
Mél : info@maison-de-heidelberg.org
Internet : www.maison-de-heidelberg.org

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

**Centre Franco-Allemand
en Bourgogne**
29, rue Buffon-BP 32415
21024 Dijon cedex
Tél. : 03 80 68 07 00
Fax : 03 80 68 07 04
Mél : info@maison-rhenanie-
palatinat.org
Internet : www.maison-rhenanie-
palatinat.org

**MAISON HEINRICH HEINE
Fondation de l'Allemagne
CIUP**

27 c, boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél. : 01 44 16 13 00
Fax : 01 44 16 13 01
Mél : info@maison-heinrich-heine.org
Internet :
www.maison-heinrich-heine.org

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE / MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

Secrétariat général / DREIC
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07
Tél. : 01 55 55 08 89
Internet : www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.
gouv.fr

OFAJ / DFJW

**Office franco-allemand
pour la Jeunesse**
**Deutsch-Französisches
Jugendwerk**
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 40 78 18 18
Fax : 01 40 78 18 88
Internet : www.ofaj.org

**OFFICE NATIONAL ALLEMAND
DU TOURISME**

Renseignements par
Mél :
office-france@germany.travel
Internet : www.germany.travel

PÔLE EMPLOI INTERNATIONAL

48, boulevard de la Bastille
75012 Paris
Tél. : 01 53 02 25 50
Fax : 01 53 02 25 95
Mél : pei-paris.75830@pole-
emploi.fr
Internet : pole-emploi.fr /
ec.europa.eu/eures

**STIFTUNG DER DEUTSCHEN
WIRTSCHAFT (sdw) gGmbH**

Studienförderwerk Klaus Murmann
Im Haus der Deutschen Wirtschaft
Breite Str. 29
D-10178 Berlin
Tél. : 0049 30 20 33 15 40
Fax : 0049 30 20 33 15 55
Mél : studienfoerderwerk@sdw.org
Internet : www.sdw.org/
studienfoerderwerk-klaus-
murrmann

**STUDIENSTIFTUNG
DES DEUTSCHEN VOLKES**

Ahrstr. 41
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 8 20 96 0
Fax : 0049 228 8 20 96 103
Mél : info@studienstiftung.de
Internet : www.studienstiftung.de

UFA - DFH

**Université franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule**
Villa Europa
Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
Tél. : 0049 681 93 812 100
Fax : 0049 681 93 812 169
Mél : info@dfh-ufa.org
Internet : www.dfh-ufa.org

UNI-ASSIST e.V.

Helmholtzstraße. 2-9
D-10587 Berlin
(Aufgang E, 3. Etage)
Tél. : 0049 30 666 44 345
Mél : service@uni-assist.de
Internet : www.uni-assist.de
www.inobis.de

ZAV

**Bundesagentur für Arbeit
Zentrale Auslands- und
Fachvermittlung (ZAV)**
Villemombler Str. 76
D-53123 Bonn
Adresse postale :
D-53107 Bonn
Tél. : 0049 228 713 1313
Fax : 0049 228 713 270 1111
Mél : zav@arbeitsagentur.de
Internet : www.zav.de

DAAD – Office Allemand d’Echanges Universitaires Deutscher Akademischer Austausch Dienst

Hôtel Duret-de-Chevry
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
Métro Saint-Paul ou Chemin-Vert
Tél. : 01 44 17 02 30
Fax : 01 44 17 02 31

Service d’information et de documentation

ouvert du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et
de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 13 h
Tél. : 01 44 17 02 38
Mél : info-paris@daad.de
Internet : <http://paris.daad.de>